



DOSSIER PÉDAGOGIQUE



2021 – 2022

- **Centre d'hébergement**
- **Classes de découvertes**
- **Accueil de groupes**

Centre Bella vista
11, RUE DE OUISTREHAM
14780 LION SUR MER

Tel : 02 31 36 12 45

marines@laliguenormandie.org<http://www.marines.laliguenormandie.org/>

LION SUR MER



• **Par la route :**
Autoroute A13 Paris- Caen 2h30
Puis sortie Ouistreham après le viaduc

➤ **Par le train :**
Gare S.N.C.F. De Caen

Lion sur mer est située à 2 km de Ouistreham sur une côte qui s'étend de l'embouchure de l'Orne jusqu'aux falaises d'Arromanches, sur une distance de 30 kilomètres.

Cette côte constitue la bordure littorale de la plaine de Caen. On lui a attribué le nom de côte de nacre de par la pureté que suggère la mer : le bleu azur laisse place au vert pastel ...

La commune de Lion sur mer s'est formée au moyen âge en bord de mer en raison de sa vocation maritime.

Ce village de 2614 habitants, avec sa pittoresque « pierre à poisson » connaît une certaine ferveur auprès des promeneurs attirés par ce paysage de dunes bordant des marais, au milieu de son petit village de pêcheurs et de ses barques sur la grève.

La mode des bains au XIXème a entièrement modifié le paysage, de nombreuses villas sont présentes en front de mer.

NOTRE STRUCTURE D'ACCUEIL

Propriété de la CCAS (Caisse Centrale d'Actions Sociales) cette magnifique demeure du milieu du XIX^{ème} fut épargnée par les bombardements du 6 juin 1944.
La structure permet un accès facile et direct à la grande plage de sable située en face de la villa.

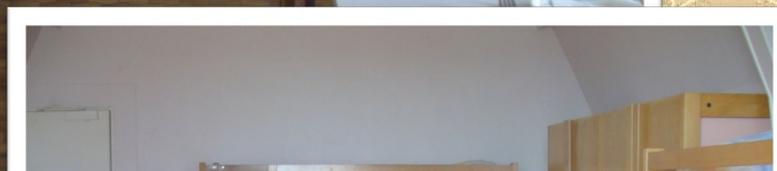


l'héBERGEMENT

Ce centre abrite des chambres de 3 à 6 lits, soit 66 lits au total répartis sur 2 niveaux. Les WC, douches et lavabos se trouvent sur le palier.

La cuisine, la salle à manger, une salle d'activités, un bureau et une chambre adulte au rez de chaussée.

Une maisonnette à l'entrée du centre abrite une infirmerie et quelques chambres individuelles. Les salles de classes se trouvent à 50 mètres de la propriété.





L'ÉQUIPE

➤ L'ENSEIGNANT DE LA CLASSE

Il est porteur de son projet. Pendant le séjour « la responsabilité du maître envers les enfants est permanente » dit le texte réglementaire. Par responsabilité permanente il faut entendre responsabilité globale, cela ne signifie pas qu'il doit être en permanence présents auprès de chaque enfant. L'enseignant doit connaître tous les événements de la vie de ses élèves, qu'il conduise ou non l'activité à laquelle les enfants participent dans le strict respect de la loi.

➤ LA LIQUE DE L'ENSEIGNEMENT BASSE NORMANDIE

Elle est représentée sur place par une équipe qui assure la sécurité et règle les problèmes de transport, d'hébergement, d'alimentation, d'équipements scolaires et sportifs... Cette équipe est composée de :

➤ Une équipe de direction:

Un directeur. Il a pour tâches le conseil auprès des enseignants pour l'organisation et l'élaboration du programme des séjours, la mise à disposition d'outils permettant l'exploitation pédagogique du milieu et la gestion des animateurs du centre. Il est le relais entre le milieu d'accueil et le groupe classe.

Par ailleurs, le directeur est chargé d'aménager les conditions de vie quotidienne en fonction des projets. Il gère les personnels salariés de sa structure. Il assure le suivi comptable et l'économat.

➤ L'animateur du centre :

Titulaire du BAFA, il est l'accompagnateur du projet pédagogique de l'enseignant. Il ne se substitue pas à lui pour la transmission des connaissances mais favorise, stimule, encourage la démarche de l'enfant grâce à sa connaissance du milieu.

Il contribue à la réussite du projet grâce à une collaboration étroite avec l'enseignant et la qualité de sa relation avec les enfants.

L'animateur s'adapte au fonctionnement du groupe classe dans le respect des règles établies par l'enseignant mais en adéquation avec les règles de vie du centre.

➤ **L'accompagnateur – animateur vie quotidienne :**

L'enseignant peut faire appel à un assistant d'éducation, un animateur municipal, un parent d'élève, un salarié Ligue, un enseignant-retraité... dont la mission essentielle est de participer au bien être quotidien (repas, sommeil, toilette, moments de détente...) et à la sécurité des enfants lors des sorties. Ils doivent respecter les règles de vie du centre.

➤ **Le personnel de service :**

Le personnel qu'il soit de cuisine, d'entretien, participe à la vie du centre, à la qualité de l'accueil et par conséquent à la réalisation des objectifs éducatifs. Il a le droit au respect de son travail et contribue à la vigilance de l'ensemble de l'équipe face au comportement des enfants.

➤ **Le moniteur de char à voile, Kayak, etc**

Sa qualification lui confère la responsabilité de l'activité physique dominante : le kayak ou le char à voile, l'équitation.... Membre de l'équipe éducative il participe donc à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet commun. Il est obligatoirement titulaire du Brevet d'état de la discipline enseignée. Il est de sa compétence de juger la faisabilité de l'activité en fonction des conditions (météo notamment).

LE FONCTIONNEMENT DE L'Equipe

L'ensemble des personnels du centre œuvre pour le bien-être des enfants et met ses compétences au service de l'enseignant. C'est à celui-ci d'exprimer ses objectifs et d'aménager, voire modifier avec le directeur et l'animateur Ligue l'organisation des activités prévues, en fonction de la météo, des événements fortuits et du comportement des enfants. Les consignes données aux enfants sont contractualisées avec l'enseignant.

Le directeur doit être tenu informé des problèmes d'ordre pratique pour réguler au mieux les interventions du personnel.

Tous les membres de l'équipe (animation, service, direction) contribuent à l'éducation des enfants et s'engagent à respecter les principes fondamentaux de la laïcité. Il est donc essentiel que tous les adultes accompagnants les jeunes accueillis, garantissent par leur attitude et leur comportement les valeurs éducatives qui régissent la vie de l'enfant.

Un CENTRE ...DES PROJETS

« L'école est un lieu d'acquisition des savoirs. Elle est ouverte sur le monde qui l'entoure. C'est pourquoi les enseignant(e)s organisent des activités à l'extérieur de l'école. »

« Les sorties scolaires avec nuitées permettent de dispenser les enseignements, conformément aux programmes de l'école, et de mettre en œuvre des activités dans d'autres lieux et selon d'autres conditions de vie. »

« Les sorties scolaires contribuent à donner du sens aux apprentissages en favorisant l'environnement naturel ou culturel avec des acteurs dans leur milieu de travail, avec des œuvres originales. »

Circulaire 99-136 du 21.09.1999

7 raisons de partir en classe de découvertes

➤ **Améliorer ses compétences méthodologiques**

S'approprier une démarche scientifique en situation, traiter l'information, observer, chercher, analyser, comparer, émettre des hypothèses, les vérifier.

➤ **Construire les concepts de temps et d'espace**

Se situer dans de nouveaux espaces, connaître le passé et le présent, projeter le futur d'un environnement donné.

➤ **Réinvestir les connaissances de base**

Écrire, lire, parler, compter, pour questionner, communiquer et raconter, en se servant de la stimulation d'un milieu et d'un mode de vie nouveaux.

➤ **S'approprier des techniques et des outils**

S'exprimer, communiquer, pratiquer des activités sportives ou culturelles, utiliser des outils technologiques.

...**Mais surtout**

➤ **Acquérir plus d'autonomie**

Développer la curiosité et la créativité. Donner le goût et le sens des responsabilités. Apprendre à gérer la vie quotidienne.

➤ **Devenir acteur de son propre avenir**

Comprendre la diversité de son environnement et la structuration d'un milieu, penser globalement pour agir localement.

➤ **Savoir être et vivre ensemble** Apprendre la vie sociale, la tolérance, construire une démarche citoyenne grâce à la vie en collectivité.

APPRENDRE ET DÉCOUVRIR

Pour la ligue de l'enseignement Basse Normandie, les moyens engagés pour gérer les apprentissages, les comportements, le bien-être quotidien, participent à l'exigence cognitive, humaniste et sociale de la mission éducative.

Nous souhaitons engager avec vous une démarche ouverte, dynamique, interrogative qui soit une véritable école de la différence et qui permette à l'enfant de ne pas s'enfermer dans des préjugés face :

- à ses propres comportements
- aux comportements de l'autre
- à d'autres milieux
- à d'autres activités
- à d'autres cultures
- à d'autres valeurs esthétiques

L'école n'est plus un milieu clos, mais c'est encore l'école, avec ses règles, ses contraintes. L'enfant apporte ses propres valeurs et repart enrichi par le groupe et par un nouvel environnement ! Rites et rythmes sont bousculés. Mais l'enseignant peut prendre le temps de se pencher sur chacun pour voir l'enfant derrière l'élève. Celui-ci prendra le temps de faire la preuve de ses richesses.

L'équipe du centre des Marines souhaite bâtir avec l'enseignant ou les équipes d'enseignants le projet pédagogique spécifique qui répondra aux attentes du groupe classe en fonction de l'âge des élèves, de la vie de la classe avant le séjour, des prolongements et exploitations envisagés en fonction des programmes, du choix des axes de travail, du comportement et des spécificités du groupe...

Tous nos projets sont conçus à partir du socle commun de compétences afin de répondre au mieux à vos objectifs et à ceux de l'éducation nationale.

Un dialogue semble indispensable à la qualité de la mise en œuvre du projet.

Ce dossier a pour objectif d'inventorier les ressources offertes par le centre qui permettront à l'enseignant d'élaborer son séjour.

Nous espérons que la réflexion que nous engageons avec vous, permettra d'atteindre ces objectifs.

INFORMATIONS PRATIQUES

➤ SANTÉ et SÉCURITÉ

Le centre dispose d'un local infirmerie.

Demander une ordonnance pour les soins éventuels à dispenser à l'enfant pendant le séjour.

Il est indispensable de demander aux parents, avant le départ, une autorisation écrite permettant d'apporter les soins que pourrait nécessiter leur état de santé, les certificats de vaccinations et renseignements utiles complémentaires concernant la santé.

En cas d'urgence, les dispositions appropriées (hospitalisation, intervention chirurgicale, par exemple) seront prises en tout état de cause.

Médecin et pharmacie :

- Médecin, Dentiste, infirmière, pharmacie... en ville à 1 km.
- Service des Urgences CHU de Caen à 15 kms.

Les frais médicaux engagés pendant le séjour peuvent être réglés soit par l'enseignant qui se fera rembourser par les parents, soit à réception d'une facture adressée à un organisme (mairie, association, Ligue, Coopérative.)

➤ CORRESPONDANCE

Le courrier :

- Départ : Levée de la boîte, le matin au bureau.
- Arrivée : Remise du courrier à chaque enseignant ou responsable de groupe en fin de matinée.

Précisez aux parents qu'ils doivent indiquer le **nom de l'enfant** et le **nom de l'enseignant** sur les enveloppes pour faciliter la distribution.

Le téléphone :

Les messages éventuels seront transmis aux adultes responsables aux heures de repas (Sauf urgence).

Internet :

Une connexion est à disposition des enseignants.

La télécopie :

Réservée aux responsables (pas de messages individuels pour les enfants)
 - Arrivée : messages transmis aux heures des repas.

Les repas :

- petit déjeuner : 8h30
- déjeuner : - 12h15
- Dîner : 19h00

* Les horaires pourront être aménagés en fonction des activités pédagogiques

ENVIRONNEMENT

DOMINANTE HISTORIQUE

| | | |
|--------------------------------|---|---|
| Moyen age | Granges aux dîmes Eglise du XIIè et XIIIè | Atelier enluminure Atelier taille de pierre Atelier sculpture sur bois Tapisserie et Cathédrale de Bayeux château et abbayes de Caen Château de Falaises |
| Seconde guerre mondiale | Musée du commando n°4 Musée du mur de l'atlantique | Pégasus bridge à 8 kms Arromanches à 25 kms Batteries de Longues sur mer Pointe du Hoc Cimetières allemand, américain Mémorial pour la Paix à Caen |
| Evolution historique | Les métiers du village Maisons de pêcheurs Evolution du tourisme Construction du canal Les villas du XIXè | Dentelles de Bayeux Sallenelles (sel) Charpentiers de marines à Honfleur Architecture normande |

DOMINANTE Géographique

| | | |
|---|---|--|
| Géographie HUMAINE ET économique | Le tourisme La gare maritime Le ferry Le port de pêche Le port de commerce La halle aux poissons | Port en Bessin à 35 kms Le port de Caen |
|---|---|--|

DOMINANTE SCIENCES ET NATURE

| | | |
|--------------------|---|---|
| BORD DE MER | La plage de sable L'embouchure d'un fleuve La dune Le marais La station d'épuration | La maison de la nature et de l'estuaire (C.P.I.E.) La maison des énergies à Caen Le C.I.E.R |
| | Oiseaux, crustacés, coquillages, poissons... | Faune et flore de l'estuaire Vivier de Colleville |

DOMINANTE SPORTIVE

| | | |
|------------------------------|---|---|
| Activités BORD DE MER | Voile, char à voile, kayak de mer, cerf-volant, | Plage de Ouistreham |
| SPORTS DIVERS | équitation, tennis ... | Golf de Biéville Beuville Randonnées pédestres |

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS DE LA LIGUE

➤ **Découverte du milieu marin et Développement Durable :**



Découverte du milieu marin et approche globale du Développement Durable dans ses trois composantes : environnemental, social et économique. A la fois observateur et acteur, l'enfant découvrira et comprendra comment devenir un éco-citoyen en s'engageant individuellement et collectivement dans des nouvelles habitudes et attitudes. Pêche à pied, mise en place d'un aquarium, étude la faune et de la flore, étude de la laisse de mer, du phénomène des marées et découverte de l'économie locale.

Possibilité de travail spécifique sur l'eau : eau propre, eau usée, rejets, habitudes de consommation, eau douce, eau salée, répartition mondiale de l'eau, ... Ateliers, expérimentations, utilisation de maquettes, d'outils pédagogiques et de jeux.

- **Classe découverte du milieu marin avec dominante sportive. (Char à voile, kayak, voile, équitation...)**

Pratique de sports permettant d'utiliser les spécificités du milieu environnant : vent, marées... de pratiquer une activité de manière autonome et responsable sous la conduite de moniteurs titulaires du Brevet d'état.



- **Classe Itinéraire pour la paix**

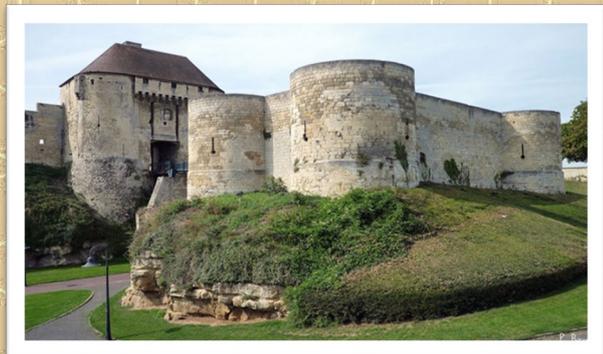


A partir du patrimoine de la seconde guerre mondiale (Mémorial de Caen, plages du débarquement), et au-delà de l'acquisition de connaissances, il s'agit d'engager une démarche d'éducation civique permettant de s'appuyer sur un système de valeurs : les droits de l'Homme, la démocratie, les valeurs de la république mais également d'induire des comportements : tolérance, solidarité, responsabilité et d'engager une réflexion sur les problèmes liés à l'actualité.

(Guerre, paix, racisme, terrorisme...) Rencontres avec d'anciens résistants ou déportés qui apportent un témoignage humaniste...

- **Classe patrimoine « la Normandie médiévale**

Découverte du patrimoine historique et culturel d'une région. Le programme conduit sur les traces de Guillaume Le Conquérant (Tapisserie de Bayeux, châteaux de Caen et Falaise) et propose des ateliers au choix de pratiques artistiques : Taille de pierre, enluminure, sculpture sur bois...séjour réalisé en partenariat avec le musée de Normandie.



- **Vivre**

ensemble: non-violence et gestion des conflits



Pour développer chez chaque collégien et lycéen une culture humaniste, nous développons des actions de prévention par une meilleure connaissance de soi, des autres et des diversités culturelles : c'est un engagement pour la lutte contre toutes les discriminations.

➤ **Classe éducation à l'image**

Ateliers d'initiation à l'image et aux sons ou réalisation d'un projet collectif autour de la vidéo (cinéma d'animation, fiction, reportages...) ou du multimédia

➤ **Itinéraire pour l'imaginaire**

Observer, se documenter, produire à travers différentes approches toujours en appui avec le milieu environnant, à travers diverses pratiques (théâtre, contes, rencontres, arts plastiques...) et avec l'appui d'intervenants professionnels en fonction du projet de l'enseignant.

➤ **Sport et citoyenneté**

Partir à la découverte de nouveaux apprentissages moteurs grâce à de nouvelles activités physiques et sportives méconnues.

L'équipe du centre est à votre disposition pour vous aider à construire tout type de projet.

Pour la mise en œuvre de votre projet, n'hésitez pas à nous contacter.

Ou à venir visiter le centre.

Nous pouvons également participer à une réunion de parents d'élèves pour présenter la structure.

Dès votre inscription nous vous enverrons une feuille de renseignements sur l'organisation pratique concernant vos classes et vos souhaits. N'hésitez pas à nous envoyer votre projet pour que nous puissions établir un emploi du temps qui corresponde à vos attentes.

N'oubliez pas d'engager les démarches administratives indispensables pour obtenir les autorisations de départ.

Pensez...

aux délais :

- 4 semaines pour les classes du Calvados.
- 8 semaines pour les classes hors Calvados.

aux aides financières possibles.

- Municipalités
- Conseil DEPARTEMENTAL
- Bourses JPA
- Ministère de la défense et des anciens combattants (Itinéraire pour la paix)

QUELQUES tarifs indicatifs

➤ **Visites et musées pour 2021-2022** Groupes scolaires

| | |
|-------------------------------------|--|
| Mémorial de Caen : avec audiophones | Primaires = 7 € / personne Collèges = 9,50 € / personne |
| Musée d'Arromanches | 4.00 € / personne |
| Arromanches 360° | 3,10 € / personne |
| Tapiserie de Bayeux (+ de 10 ans) | 3,80 € / personne |
| Musée Ste Mère Eglise. | Musée Airborne : 5 € / élève |
| Musées Ouistreham | Commando n°4 : 3 € / pers Le grand Bunker : 3 € / pers |
| Musée Bénouville | Pégasus Bridge à Bénouville : 4,50 € / personnes |
| Musée Ste Marie du mont | Utah-beach : 5 € / élève |



Compagnie « Caen Evasion »
St Martin De Fontenay
(Année 2021-2022)

| | |
|---|---|
| Déplacements sur une journée | Les plages du débarquement = 530 € +15 € repas chauffeur, soit 545 € Mont Saint Michel = 735 € +15 € repas chauffeur, soit 750 € (hors frais de parking) |
| Déplacements sur 1/2 journée | Falaise = 380 € Mémorial Caen = 270 € Château Caen = 255 € Maison de la nature Sallenelles = 230 € Bayeux = 380 € Ouistreham = 210 € |
| Attention : Jours fériés et dimanches + 62 € Transferts aller et retour : Gare Caen 330 € | |
| Agrément inspection académique du calvados Inscription au registre des entreprises de transports publics routiers de personnes sous le n°390478402 | |